

Pré-requis et modalités d'inscription aux formations Moniteur Sportif – MSIn et MSEd

1. Contexte des formations de Moniteur Sportif

La Ligue Francophone des Poids et Haltères est une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. A ce titre, elle organise des cours spécifiques haltérophilie et powerlifting de moniteur sportif initiateur (MSIn) et de moniteur sportif éducateur (MSEd) en tant qu'organisme délégataire et conformément aux cahiers des charges agréé par l'Administration Générale du Sport (Adeps).

Afin de pouvoir s'inscrire aux cours spécifiques de ces formations, les candidats doivent répondre à un certain nombre de pré-requis et suivre les modalités d'inscription.

En cas de réussite au cours spécifiques et après avoir suivi la formation premiers soins en milieu sportif, un brevet de moniteur sportif officiel est délivré par l'Adeps.



NB : La formation premiers soins peut être validée avant, pendant ou après les cours généraux et les cours spécifiques du Moniteur sportif Initiateur. Des dispenses sont possibles dans certains cas pour ce brevet de premiers soins : [Étape 3 : Brevet "Premiers soins en milieu sportif" - Formation des cadres \(cfwb.be\)](#)

2. Pré-requis du Moniteur Sportif – MSIn & MSEd en Haltérophilie et Powerlifting

Afin de pouvoir s'inscrire aux cours spécifiques d'une formation MSIn ou MSEd organisée par la LFPH, le candidat doit répondre aux pré-requis suivants :

-
- a) Etre âgé d'au moins 18 ans le jour du premier cours
 - b) Avoir validé les cours généraux de l'ADEPS () du niveau correspondant (MSIn ou MSEd) ou avoir obtenu une dispense totale de l'ADEPS
 - c) Etre titulaire d'une licence-assurance de la Ligue Francophone des Poids et Haltères obtenue via un des clubs affiliés à la LFPH
 - d) Satisfaire à l'évaluation préliminaire d'acceptation au cours spécifique en Haltérophilie et en Powerlifting :
 - Pouvoir montrer et expliquer les principes généraux des deux mouvements de l'haltérophilie
 - Pouvoir montrer et expliquer les principes généraux des trois mouvements du Powerlifting

Les cours généraux sont exclusivement organisés par l'Administration générale du sport (Adeps) et se font sur une plateforme d'apprentissage en ligne (e-learning) pour le niveau MSIn comme pour le niveau MSEd depuis 2022.

Ils sont communs à toutes les disciplines sportives et développent les connaissances ainsi que les savoirs théoriques utiles, faisant partie du socle du développement des compétences de tout moniteur sportif.

La réussite ou la dispense totale des cours généraux du niveau correspondant (Initiateur ou Educateur) est obligatoire pour l'inscription aux cours spécifiques organisés par les fédérations sportives ou organismes en charge de formation.

Modalités d'inscription

Les dates et horaires de formation sont publiés en début d'année et sont reprises sur le site www.lfph.be.

La première étape pour le candidat consiste à solliciter son inscription sur la liste d'attente par mail à formation@lfph.be, en précisant :

- Nom et prénom
- Adresse e-mail de contact
- Club LFPH d'affiliation
- Mention s'il est déjà titulaire des Cours Généraux de l'Adeps du niveau sollicité
- Dispenses éventuelles auxquelles il pense pouvoir prétendre

Lors de l'ouverture des inscriptions, les candidats en attente seront invités à s'inscrire via un formulaire en ligne.

Avant le début de la formation, le candidat devra aussi fournir les documents et informations suivantes :

- Attestation de réussite ou dispense des cours généraux du moniteur sportif du niveau correspondant

- Preuve d'acquiescement des droits d'inscription. Montants **pour 2025**:
 - MS Initiateur : 200,00 €
 - MS Educateur : 250,00 €
- Nom du club d'affiliation et date d'affiliation qui prouve que le candidat est couvert par un licence-assurance durant la durée totale de la formation

Ces documents seront transmis par courrier électronique à : formation@lfph.be

Les demandes d'inscriptions seront traitées par ordre de réception.

L'inscription définitive à une formation est officielle quand les attestations et renseignements demandés sont en possession de l'opérateur délégataire de formation. Tout candidat qui ne sera pas en règle ne pourra prendre part au premier cours de la formation.

Avant le début de la formation, le candidat sera informé des modalités pratiques et des critères de validation des cours spécifiques qui comprennent l'assiduité aux modules pratiques ainsi que la réussite aux évaluations en ligne et/ou en présentiel.

3. Rôle et compétences du Moniteur Sportif Initiateur (MSIn)

Les fonctions principales du Moniteur sportif Initiateur : Animer - Initier - Fidéliser à la pratique sportive

Le Moniteur sportif "Initiateur" agira avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Les compétences du Moniteur sportif Initiateur

- Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport
- Animer la pratique sportive
- Continuer le développement des habiletés motrices générales
- Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques
- Motiver à l'apprentissage sportif
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective
- Fidéliser à une activité sportive dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif

Encadrement et public cible du Moniteur sportif Initiateur

Le Moniteur Sportif Initiateur pourra encadrer dans les :

- Equipes structurées des clubs ou des fédérations

- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive
- Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée)
- Communes (activités de quartier, plaine sportive, ...)

Le Moniteur Sportif Initiateur encadrera :

- Tous les âges
- Les pratiquants novices et débutants
- Les sportifs en phase de formation de base

Objectifs spécifiques du Moniteur Sportif Initiateur en haltérophilie et powerlifting

La formation de Moniteur Sportif Initiateur a pour objectif de donner les bases des connaissances nécessaires à la dispense de conseils et d'apprentissage aux nouveaux participants des disciplines que sont l'haltérophilie et le powerlifting. Ces connaissances doivent permettre au MSIn d'animer une session d'initiation à la pratique des disciplines sportives ainsi que d'encourager d'autres éventuels candidats à suivre cette formation.

Le MSIn devra être capable de conduire une séance d'initiation ainsi que de corriger les erreurs techniques éventuelles des candidats pratiquants. Il devra pouvoir évaluer les capacités des adhérents à la pratique de l'haltérophilie et du powerlifting et lui prodiguer des conseils afin de progresser dans la discipline ainsi que d'éviter tout problème physique. Il devra tenir compte de l'âge biologique et chronologique des pratiquants.

4. Rôle et compétences du Moniteur Sportif Educateur (MSEd)

Les fonctions principales du Moniteur sportif Educateur : former et consolider les bases de la performance

Le Moniteur sportif Educateur agira avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.

Les compétences du Moniteur Sportif Educateur

- Fidéliser à une pratique sportive spécifique
- Faire prendre du plaisir dans l'apprentissage et la formation sportive
- Motiver au développement sportif complet
- Former et consolider les habiletés motrices spécifiques individuelles et/ou collectives
- Parfaire l'apprentissage des fondamentaux d'une discipline sportive spécifique
- Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective
- Identifier le niveau des pratiquants et le potentiel sportif
- Orienter les sportifs à haut potentiel vers des structures adaptées

-
- S'intégrer dans un processus collectif d'encadrement sportif

Encadrement et public cible du Moniteur Sportif Educateur

Le Moniteur Sportif Educateur pourra encadrer dans les :

- Clubs (équipes structurées, cellule d'entraînement des écoles de sport, ...)
- Programmes ADEPS de formation sportive
- Fédérations sportives communautaires et/ou nationales

Le Moniteur sportif "Educateur" encadrera :

- Tous les âges (distinction à faire entre les activités à maturation précoce et tardive)
- Sportifs en phase de formation
- Sportifs en phase de consolidation des fondamentaux de la discipline

Objectifs spécifiques du Moniteur Sportif Educateur en haltérophilie et powerlifting

- Le Moniteur Sportif Educateur est chargé de fidéliser l'haltérophile ou le powerlifter à la pratique sportive de la discipline choisie
- Il devra veiller au développement complet du sportif
- Il doit former et consolider les habilités motrices spécifiques individuelles
- Le Moniteur Sportif Educateur devra parfaire l'apprentissage des fondamentaux de l'haltérophilie et du powerlifting.
- Il doit intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles durant l'activité haltérophile et powerlifting
- Le Moniteur Sportif Educateur doit être capable de détecter le niveau des pratiquants et le talent des sportifs
- Il doit avoir les connaissances suffisantes pour orienter le talent sportif vers les structures adaptées
- Le Moniteur Sportif Educateur doit être capable de s'intégrer dans un processus d'encadrement collectif sportif